

Délibération n° 193 du Comité Syndical

L'an deux mille vingt-trois le vingt novembre à 15 h 00

Les délégués du comité syndical, légalement convoqués le 14 novembre 2023, se sont réunis à Rodez, sous la Présidence de Monsieur Arnaud VIALA

Etaient présents : André CARNAC, Evelyne ESTRISPEAU, Christiane MARTIN, Damien LAURAIN,

Etaient excusés : Mélanie BRUNET, Christian NAUDAN,

Ayant donné procuration : Ms Jean-Luc CALMELLY,

Objet : Roumagnac – site ITA – réaménagement parcelle naturelle

Monsieur le Président fait état d'un courrier des habitants de Roumagnac qui sollicite le réaménagement paysager de la parcelle naturelle qui fait « tampon » entre les bâtiments de la zone ITA et le village de Roumagnac.

Il s'agit de créer un écran végétal sur la partie haute, et mettre en place une clôture agricole, avec blocs de protection, pour rendre inaccessible le bas de parcelle.

La Communauté des communes pourra être sollicitée pour récupérer de la terre végétale pour le merlon.

Aveyron Ingénierie a été sollicitée par le SM pour le projet de réaménagement de la parcelle.

Un estimatif a été établi dans ce sens ; celui-ci est de à 11 129.25 € HT.

Après avoir entendu le Président, le conseil syndical à l'unanimité

- valide le projet de réaménagement tel que présenté par le Président,
- autorise le président toutes les démarches nécessaire à la réalisation de l'aménagement.

Sens des votes :

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Nombre de délégués titulaires présents ou représentés : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

Pour 6 Abstentions : Contre :

Fait et délibéré à Séverac d'Aveyron,
le 21 novembre 2023



Le Président,

Arnaud VIALA